



# CCAS Centre communal d'action sociale

Le Centre communal d'action sociale initie les actions générales de prévention et de développement social de la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

## **Mission sur CCAS**

Les interventions du CCAS concernent l'ensemble des personnes qui peuvent être en situation de fragilité :

- \* les personnes âgées et/ou handicapées,
- \* les enfants,
- \* les familles en difficulté financière ou personnelle, nécessitant un accompagnement,
- \* des personnes connaissant des difficultés d'insertion, nécessitant un accompagnement,
- \* les actions de médiation,
- \* la mise en place d'actions ou de services destinés à assurer le maintien des personnes âgées à domicile.

Le CCAS est engagé dans les dispositifs de lutte contre les exclusions (procédure de surendettement, actions spécifiques pour l'accès à la culture et aux loisirs, ...) et les actions de prévention (actions d'éducation à l'hygiène de vie, la santé, la nutrition, actions de sensibilisation à la lecture,...).